

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 Janvier 2014

Absente : Claire CHAZELLE (pouvoir donné à Michèle Sauvignet).

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

## 1 – Délibérations

### • **Certificat d'économie d'énergie au SIEL**

Le Conseil donne pouvoir au Maire de signer la convention entre la commune et le SIEL permettant d'obtenir une participation de 1766 €, résultant de la quote part communal sur la marge bénéficiaire dégagée sur deux années sur le produit des ventes d'électricité photovoltaïque à ERDF. Somme affectée à l'opération d'économie d'énergie représentée par l'installation d'une chaudière gaz à condensation au bâtiment Nord de l'Ecole.

### • **Tarifs cimetière**

Après examen de divers tarifs pratiqués dans d'autres communes, le Conseil décide d'appliquer les tarifs suivants pour les cavurnes récemment installées au nouveau cimetière : 15 ans 350 € ; 30 ans 650 €

### • **Budgets** : approbation des comptes administratifs 2013

affectation des résultats 2013 positifs aux financements des investissements  
approbation des 5 budgets pour l'exercice 2014.

### • **Enveloppe cantonale 2014** :

M le Maire présente le devis retenu après examen avec l'Entente Sportive, établi par la société MEFRAN pour l'installation d'une clôture pare ballons côté ouest au stade de Football Robert PERRET. Le conseil approuve la demande présentée au titre de l'enveloppe cantonale sur un montant de 12 534 € H.T

## 2 – Problèmes scolaires

### • **Effectif scolaire** :

M le Maire fait part de l'évolution prévue de l'effectif scolaire pour la rentrée 2014 communiquée par la directrice d'école, soit 167 enfants. A partir de 168, il convient d'examiner avec l'inspecteur d'académie si cette augmentation se confirme et pourrait conduire à envisager une septième classe. Les conséquences immobilières sont évoquées et devraient alors être rapidement étudiées. RDV a été pris pour le mercredi 5 février 2014.

### • **Passage aux nouveaux rythmes scolaires** :

M le Maire présente le tableau des rythmes scolaires acceptés par la commune et en conseil d'école en Novembre 2013, à envoyer à l'académie : Lundi Mardi Jeudi Vendredi : matin 8h30-11h30 / après-midi 13h30 – 15h45 (21h00)

Mercredi : 9h – 12 h (3 h00) soit 24 h d'enseignement

Pour le projet éducatif territorial (PEDT), le conseil indiquera à l'académie qu'étant donné l'importance du renouvellement dû aux élections ( 13 sur 15) et les sérieuses difficultés ( activités à définir, animateurs, locaux, nombres d'enfants, garderie, cantine, coût ...) à une mise en place hâtive d'activités extra-scolaires, il appartiendra à la nouvelle équipe d'engager une réflexion approfondie entre les 3 parties concernées (commune – enseignants – parents d'élèves)

## 3 – Contrôle général accès handicapé aux bâtiments publics

M le Maire fait part de l'obligation légale pour les communes de faire établir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 un diagnostic de l'accès aux handicapés de tous les bâtiments communaux. Le devis établi se monte à 1600 €. Le conseil décide d'y procéder. M le Maire examinera si les rapports des récentes commissions de sécurité à l'école et à la salle des fêtes peuvent nous en dispenser.

## 4 – Budgets

### • **Présentation et commentaire des budgets** :

Chaque conseiller dispose d'un tableau récapitulatif par budget et recevra à sa demande après le vote le détail des prévisions. Les principales variations seront reprises dans le prochain Ecureuil publié en Mars. M le Maire indique que les comptes administratifs reprenant les charges et produits réels de l'année 2013 ont été examinés le mercredi 22 Janvier à la perception et ont obtenu le visa d'accord de la responsable du Trésor Public permettant le dépôt des budgets au contrôle de légalité.

Remarque générale : Les sections de fonctionnement ont dégagé des résultats positifs présentant un autofinancement important qui permet d'absorber les déficits antérieurs sur les investissements :

Excédent exercice budget général : 183 664 € à affecter aux investissements  
Excédent exercice budget assainissement : 45 564 € à affecter aux investissements  
Excédent exercice budget CCAS : report sur budget suivant de 2351 €

Aucun emprunt n'étant intervenu en 2013, au 31 Décembre la dette totale (budget général et assainissement) est en diminution, soit 429 015 € répartis sur 8 emprunts, dont 5 à taux fixes et 3 à taux variables, 3 banques (Caisse des Dépôts, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne). La charge financière annuelle en résultant est de 59 466 €. La situation d'endettement de la commune représente donc moins de 3 ans d'autofinancement et une dette totale par habitant de 318 €, situation favorable dans les analyses financières correspondant à la catégorie de la commune – de 2000 habitants.

**Sur le budget général**, les explications principales concernent les points suivants :

**- Les charges de personnels :**

- près de 50 % du total des dépenses de fonctionnement sont en forte augmentation par suite du renforcement de l'effectif municipal à l'école : un agent aide maternelle – augmentation des heures garderie, cantine et ATSEM – passage au régime CNRACL d'un agent.

-Augmentation secrétariat due au passage en catégorie B et à l'augmentation des heures d'une secrétaire.

-Rémunération de deux recenseurs.

-Rappel sur charges de salaire d'un ancien agent contractuel.

**-Les indemnités d'élus :** prévues sur les bases 2013 devront être revues après les élections.

**-Augmentation des contrats de maintenance :** SIEL – défibrillateur – diagnostic handicapés (voir ci-dessus)

Pour les produits, le budget 2014 a tenu compte du maintien des bases 2013 et du taux des impôts 2013. Les dotations de l'Etat restent équivalentes compte tenu de l'augmentation de la population.

**En matière d'investissement :**

Les principaux investissements retenus pour 2014 concernent l'aménagement du stade (15 000 €) l'acquisition d'une tondeuse (15 000) des travaux d'isolation à l'école – de la création du jardin du souvenir et cavurnes au nouveau cimetière – de l'AVAP – et de travaux de voirie sur voies publiques et chemins ruraux

**Sur le budget d'assainissement :** la nette baisse du résultat provient d'une part de travaux de gros entretiens à la station de Say et d'une baisse sensible des droits de raccordements (moins de constructions). Les amortissements augmentent par la prise en compte du chantier des Rameys réalisé en 2013. En 2014, il est prévu un nouveau diagnostic du réseau d'assainissement, le précédent remontant à plus de 10 ans ainsi que des interventions sur le réseau de Corbes et le réseau unitaire.

## **5 – Divers**

Champ d'Epines :

Des travaux de remblaiement sont en cours. Des camions vont venir quelques semaines déposer de la terre. Un accord a été passé avec la société utilisant le site concernant la remise en état de la route.

Terrain de Foot :

Les travaux ont été retardés du fait du terrain humide et d'un problème d'alignement. Ceux-ci devraient être réalisés dans la première semaine de Février.

Recensement :

Le recensement se déroule bien et les agents recenseurs rencontrent un bon accueil.

**Prochain conseil municipal le 28 Février à 20 heures.**